DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

PRODUIT : Gestion Alliage Vie 30

INITIATEUR : SOGECAP - Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 263 556 110 EUR. Entreprise régie par le Code des assurances – 086 380 730 RCS Nanterre - Siège social : Tour D2 - 17 bis place des reflets - 92919 Paris La Défense Cedex. SOGECAP est une entité du groupe Société Générale.

Site web : www.assurances.societegenerale.com/fr/Sogecap - Pour plus d'informations : 09 69 362 362

AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 29 juillet 2025

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ETRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : La Gestion Alliage Vie 30 est un mode de gestion où vous déléguez votre faculté d'arbitrage à SOGECAP.

DURÉE : Le support n'a pas de date de maturité mais comporte une durée de détention recommandée.

OBJECTIFS : Alliage Vie 30 est réparti à 30% sur des supports en unités de compte et 70% sur le support Sécurité en euros dans une optique de valorisation prudente du capital. Par ailleurs l'allocation comprend au moins 16,50% d'Investissements Durables au sens du Règlement SFDR et prend en compte les indicateurs des Principales Incidences Négatives (PAI) suivants : Exclusion des armes dites controversées comme les armes biologiques ; Respect des normes sociales minimales, du droit du travail et de la bonne gouvernance d'entreprise ; Respect de l'égalité entre les hommes et les femmes ; Réduction des émissions de CO2 ; Réduction des déchets et des émissions de polluants ; Protection de la biodiversité, de la vie aquatique et terrestre ; Gestion durable des ressources en eau et en matières premières.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISÉS : L'investisseur pour ce produit est la personne physique qui est en mesure d'investir un minimum de 15 000 EUR, à un horizon de placement à moyen/long terme.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

1	**2**	3	4	5	6	7

RISQUE LE PLUS FAIBLE — RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part à vous payer.

- Période de détention recommandée : 5 ans.
- Le risque réel peut être très diffèrent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.
- Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.
- Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer soit affectée.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre une partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années.Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Investissement de 10 000 EUR		1 an	5 ans *(période de détention recommandée)*
SCENARIOS			
SCÉNARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 590 EUR	9 490 EUR
	Rendement annuel moyen	-13,58%	-0,93%
SCÉNARIO DEFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 740 EUR	11 230 EUR
	Rendement annuel moyen	-2,08%	2,47%
SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 240 EUR	11 550 EUR
	Rendement annuel moyen	2,93%	3,04%
SCÉNARIO FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 920 EUR	11 590 EUR
	Rendement annuel moyen	9,79%	3,10%

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOGECAP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

En cas de défaillance de l'assureur, vous pouvez subir une perte financière.
En cas de défaut (faillite) de l'assureur, vous êtes garanti par un fonds de garantie à hauteur d'un montant maximum de 70 000 EUR tous produits confondus détenus chez SOGECAP.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS DU CONTRAT) ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

COÛTS AU FIL DU TEMPS (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- si 10 000 EUR investis.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Investissement de 10 000 EUR

SCÉNARIOS	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux (Euros)	56,44 EUR	332,78 EUR
Incidence des coûts annuels*	0,56 %	0,58 %

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.62% avant déduction des coûts et de 3.04% après cette déduction.*

COMPOSITION DES COÛTS (HORS FRAIS DU CONTRAT)

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

COÛTS PONCTUELS À L'ENTRÉE OU À LA SORTIE		**Si vous sortez après 5 ans**
COÛTS D'ENTRÉE	0,56 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0,56%
COÛTS DE SORTIE	0,56 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,56%
COÛTS RECURRENTS PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE		
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION	0,57 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,57%
COÛTS DE TRANSACTION	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,04%
COÛTS ACCESSOIRES PRÉLEVÉS SOUS CERTAINES CONDITIONS		
COMMISSIONS LIÉES AUX RESULTATS ET COMMISSIONS D'INTÉRESSEMENT	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00%

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Le produit est construit pour un investissement minimum à moyen/long terme. Cependant, vous pouvez le racheter sans pénalité à n'importe quel moment ou bien le garder plus longtemps.

Période de détention recommandée : 5 ans.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Avant d'adresser toute réclamation concernant votre produit à SOGECAP contactez votre conseiller :

- SOGECAP "Service Relation Client", 42 boulevard Alexandre Martin, 45057 Orléans Cedex 1
- www.assurances.societegenerale.com/fr/reclamation

Si votre désaccord persistait après la réponse donnée par SOGECAP, vous pourriez demander l'avis de la Médiation de l'Assurance par voie postale ou par saisine du formulaire en ligne sur son site internet, dont les coordonnées sont les suivantes : La Médiation de l'Assurance, TSA 50 110 - 75 441 PARIS CEDEX 09, site internet : http://www.mediation-assurance.org.
La « charte de la médiation » de l'Association Française de l'Assurance (AFA) est disponible sur son site internet.

Nous accuserons réception de votre demande sous 10 jours ouvrables et une réponse définitive vous sera apportée dans un délai maximal de 2 mois à compter de l'envoi de votre demande.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations complémentaires telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.